

# Reconnaître et revaloriser notre métier

# Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ



## P.E.G.C.

Le SNES, le SNUPP et le SNEP, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions.

### CARRIÈRE DES PEGC

Nos interventions ont conduit à une évolution du taux d'accès à la classe exceptionnelle (28,42% en 2006, 42% en 2009, 50% en 2013). Aujourd'hui, 95% des PEGC sont à la classe exceptionnelle (ils étaient 50% en 2006).

De même aujourd'hui, une grande majorité d'entre eux part à la retraite au 3ème échelon de la classe exceptionnelle.

Pourtant ces évolutions obtenues doivent aller plus loin !

Nos nombreuses initiatives conduites ces dernières années auprès des parlementaires et du ministère ont permis de faire la démonstration du non « respect de la parole de l'État » : l'indice 783 reste quasiment impossible à atteindre pour les PEGC. Seuls 7% de ceux qui partent en retraite bénéficient de cet indice.

Le ministère s'était engagé, lors de l'audience accordée fin mai 2013, à répondre favorablement à nos demandes. Depuis, et ce malgré plusieurs interpellations, nous demeurons dans l'attente d'engagements concrets.

**Ce silence qui perdure n'est pas acceptable ! Le ministère ne doit pas ignorer les PEGC !**

**Nous ne renonçons pas et poursuivrons avec détermination nos interventions pour l'accès de tous les PEGC à l'indice 783, indice terminal de la classe exceptionnelle.**

### NOS EXIGENCES POUR LE COLLÈGE

Nous voulons un collège permettant la réussite pour TOUS les élèves, l'accès à la culture commune et des poursuites d'études au lycée.

Pour cela nous porterons les exigences suivantes :

- ◆ Garantir le caractère national des programmes, des évaluations, des horaires disciplinaires incluant des temps en petits groupes.
- ◆ Alléger les effectifs (24 maximum) permettant de varier les situations pédagogiques favorisant les apprentissages et le suivi des élèves.

### NOS EXIGENCES :

Nos interventions ont conduit à une évolution du taux d'accès à la levée des avis défavorables et passage de tous les PEGC à la classe exceptionnelle.

#### Tous au 783 par :

- ◆ la réduction du nombre d'échelons de la classe exceptionnelle.
- ◆ la réduction des durées de passage des échelons de la classe exceptionnelle.

#### VOTER POUR LA LISTE SNES, SNUipp, SNEP-FSU

- ◆ c'est se donner des élus compétents et actifs, à l'écoute des préoccupations des collègues, agissant en toute indépendance et en toute transparence contre l'autoritarisme et la généralisation de politiques managériales dans les établissements.
- ◆ c'est défendre les personnels et le service public d'éducation.

- ◆ Avoir les moyens d'agir dans les classes dès que les difficultés se présentent par des modes d'interventions diversifiés.
- ◆ Faire le pari de la réussite pour tous à travers une relance ambitieuse de l'Education Prioritaire.
- ◆ Inclure un temps de concertation dans le temps de service actuel devant élèves .

